



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement secondaire et enseignement supérieur

Question écrite n° 12963

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le versement des bourses Erasmus aux étudiants de l'Université de Lorraine suivant un programme de mobilité académique. En effet, près de 300 étudiants de l'université de Lorraine partis en échange à l'étranger en septembre 2012, dans le cadre du programme européen Erasmus, survivent tant bien que mal en attendant le versement de leurs bourses, bloquées par des problèmes administratifs, et ce malgré les déclarations de l'administration qui répète que le problème est « en passe d'être réglé ». La fusion des Universités de Nancy et de Metz en un unique établissement lorrain le 1er janvier 2012, serait à l'origine de ces problèmes. « Du retard a été pris dans le cadre de la restructuration de l'Université de Lorraine, il y a eu un problème technique avec les fusions des agences comptables », précise une porte-parole de l'Université. Les étudiants concernés sont de plus en plus nombreux à se plaindre auprès de la gouvernance de l'Université de Lorraine, car cette situation ne manque pas de créer un grave isolement et une fragilité financière et sociale certaine, les laissant sans défense. Certains étudiants sont contraints d'emprunter de l'argent à leur entourage ou d'envisager une rupture de l'échange faute de ressources suffisantes. Ainsi, il lui demande de bien vouloir préciser les moyens qui pourraient s'offrir à l'État pour trouver une issue positive à cette situation dommageable dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

Dans un contexte marqué par une importante évolution de son organisation et de la gestion des établissements qui la composent, l'université de Lorraine a mis en paiement les bourses des étudiants partis à l'étranger en septembre 2012 à partir de mi-novembre 2012, soit avec environ quinze jours de retard sur les délais habituels. Le président de l'université de Lorraine a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter semblables dysfonctionnements à l'avenir. Le programme Erasmus est identifié comme une réussite majeure de la construction européenne. A cet égard, le gouvernement soutient pleinement le développement du futur programme « Erasmus pour tous » pour la période 2014-2020 et l'augmentation prévue des moyens qui lui seront alloués, malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12963

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7315

Réponse publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4770